

# Pétition

Adressée à :

- M. le Président du Conseil régional d'Auvergne
- Mme le recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
- M. le maire de Clermont-Ferrand

## NON AU DÉMANTÈLEMENT DU LYCÉE MARIE CURIE A CLERMONT-FERRAND

Dans le cadre de son plan de formation du bassin clermontois, Mr le Président du Conseil régional d'Auvergne, soutenue par Mme le recteur, a décidé, **SANS CONCERTATION**, de démanteler le lycée des métiers Marie Curie, pôle d'excellence dans le secteur des services à la personne, porteur d'avenir pour l'Auvergne et non délocalisable de la façon suivante :

- ✓ transfert des sections A.S.S.P. (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) du lycée Marie Curie vers le lycée Sidoine Apollinaire.
- ✓ transfert des sections Coiffure et Esthétique Cosmétique Parfumerie dans un nouveau « lycée de la qualité de la vie et du bien-être, en lien avec les économies vertes et bleues », dont la construction serait achevée en 2019 ou 2020 (un temps record !).
- ✓ aucune proposition quant au devenir de la section HPS (Hygiène-Propreté-Stérilisation) vecteur d'emplois et d'activité économique dans les secteurs de la santé et des services.
- ✓ Aucune proposition précise et pertinente pour régler le problème de l'internat alors que les difficultés et les inégalités perdurent depuis 15 ans.

Ce schéma stratégique de l'offre a été voté le 25 juin 2013, a donc entériné ces décisions absurdes, incompréhensibles, et sans projet de politique éducative.

### Conséquences :

- **Éclatement des équipes pédagogiques qui, de par leur stabilité, sont à l'origine de nombreux projets pédagogiques et assurent un accompagnement individualisé des élèves.**
- **Difficultés d'insertion de nos élèves engloutis dans d'immenses structures telles que le lycée Sidoine Apollinaire, alors qu'en France, les élèves sont champions du manque de confiance en eux.**
- **Incohérence des formations : le nouveau lycée va entraîner la cohabitation de sections qui n'ont aucun lien entre elles.**
- **Le démantèlement du lycée Marie Curie, établissement à identité forte sur l'agglomération, connu et reconnu dans toute l'académie, risque de favoriser les établissements privés, accentuant ainsi les inégalités sociales dans le choix des formations. Quel service public de l'éducation existera-t-il alors ?**
- **Des conséquences humaines pour les personnels : remplacement des personnels administratifs, des techniciens et des ouvriers, mesures de carte scolaire pour des enseignants.**
- **Une gestion financière des deniers publics contestable : un projet coûteux (55 millions d'euro) pour la construction d'un lycée « croupion » alors que le lycée Marie Curie peut être rénové et inclure un internat pour un coût dix fois moins élevé.**







